

de Chalançon, très-ancienne en Auvergne, dans laquelle celle des Vicomtes de Polignac s'est éteinte. L'Abbaye de Bonnefont a été donnée à l'Abbé de Poudenx, Agent Général du Clergé, neveu de Mr. l'Evêque de Tarbes. Celle de St. Maur sur l'Aire, à Mr. l'Abbé Martineau, Chanoine & Grand Vicaire d'Angers, qui est frere du Confesseur de Monseigneur le Duc de Bourgogne. Celle de Lisle Chauvet à Mr. l'Abbé d'Aynac Turenne, Docteur de Sorbonne; il est de l'ancienne Maison de Turenne en Limosin, dont la Branche aînée s'est éteinte dans la Maison de la Tour d'Auvergne; cet Abbé est allié à la Maison de Noailles. L'Abbaye de Bonne-Combe, vacante par la felonie de l'Abbé de la Bourlie, connu presentement sous le nom de Marquis de Guiscard, a été donnée à l'Abbé de Lusignan Lezay, grand Vicaire de Rodez; il est fils du feu Comte de Lusignan, Envoyé Extraordinaire à la Cour de Vienne, & neveu de Mr. l'Evêque de Rodez. Ils sont issus de l'ancienne Maison de Lusignan en Poitou, qui a produit des Rois, & même des Empereurs. Après la fuite de l'Abbé de la Bourlie, cette Abbaye fut donnée à Mr. l'Evêque de Langres; & ensuite à Mr. le Cardinal de la Trimoüille, qui n'en ont pas pris des Bulles. Sa M. a aussi disposé de plusieurs autres Benefices que je passe sous silence, pour ne pas ennuyer ceux qui n'y ont point eu de part.

V. Nous avons fait mention le mois dernier * de l'Assemblée extraordinaire du Clergé de France; voici un Abregé de ce

E c 2

qui

* Voyés Mai pag. 323. & 367.